

DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
Arrondissement de DIEPPE
Canton de NEUFCHATEL-EN-BRAY

COMMUNE DE BOSC-MESNIL

616 Route du Centre - 76680 –
Tél: 02 35.34.50.68 / Fax : 09 70 61 36 67

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix- huit, le vendredi 16 février à dix - neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur François BATTEMENT, Maire de Bosc-Mesnil

Date de convocation 12 février 2018

PRESENTS : Mmes et MM. Nicole LEROY, Myriam QUEVAL, François BATTEMENT, Pascal VAN DE STEENE, Ludovic LEBRETON, Sylvain CAMPAIN, Sylvain BINET, Jean-Marie MAINOT, Patrick BOISSAY, David HALOT.

ABSENT EXCUSE : M Denis MANUEL (pouvoir à Mme Nicole LEROY)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme QUEVAL Myriam

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Le procès - verbal de la séance du 15 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité

RESERVE INCENDIE - DEMANDE DE SUBVENTION DETR
N° 16/02/2018 - 01

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite aux délibérations N°15/09/2017-02 et N° 15/12/2017-07 concernant la réalisation d'une réserve incendie Chemin du Pot au Feu, un dossier de demande de subvention va être déposé auprès de la DETR.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet de réserve incendie Chemin du Pot au Feu pour la somme de 18 383.00 € H.T.

Le financement de cette opération se fera par un autofinancement d'un montant de 2 000.00€, un prêt relais TVA et le reste du montant en prêt suivant le pourcentage de subvention attribuée. Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2018.

RESERVE INCENDIE – DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENT
N° 16/02/2018 - 02

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite aux délibérations N°15/09/2017-02 et N° 15/12/2017-07 concernant la réalisation d'une réserve incendie Chemin du Pot au Feu, un dossier de demande de subvention va être déposé auprès du Département.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet de réserve incendie Chemin du Pot au Feu pour la somme de 18 383.00 € H.T. et sollicite du Département la subvention la plus élevée possible.

Le financement de cette opération se fera par un autofinancement d'un montant de 2 000.00€, un prêt relais TVA et le reste du montant en prêt suivant le pourcentage de subvention attribuée. Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2018.

QUESTIONS DIVERSES

- Lecture d'un courrier d'EDF qui propose aux membres du Conseil Municipal de visiter les installations de la centrale nucléaire de Penly, se renseigner pour connaître les conditions d'inscriptions.
- Information complémentaire de la part d'une conseillère municipale concernant le distributeur de pains sur la commune de Neufbosc : le coût de la machine est de 9000 € HT, le PETR accorde une subvention de 7200 €, la commune de Neufbosc participe à hauteur de 1800 €, une participation des communes limitrophes Bradiancourt et Bosc-Mesnil est demandée au titre d'une subvention communication, le montant étant au choix des 2 communes. Monsieur le Maire précise qu'il reste sur sa décision il est contre cette installation.

La séance est levée à 20 H 15